

La loi 32 sur l'union de fait et ses effets

Les critères de définition juridique de l'union de fait :

- Cohabiter de un an à trois ans selon le régime;
- Le recours et l'assistance entre conjoints;
- Être connu dans son entourage comme vivant avec sa conjointe ou son conjoint.

Cette loi touche plusieurs aspects, soit :

TYPE DE LOI	RÉSUMÉ	NOMBRE D'ANNEES
Les régimes d'assurance sociale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendre accessible aux conjoints de même sexe les bénéfices d'indemnisation au survivant, tels que le Régime des rentes du Québec, le régime d'assurance-automobile, le régime concernant les victimes d'actes criminels... ■ Lors d'une séparation, permettre un partage des montants accumulés au Régime des rentes du Québec durant la période de vie conjugale. ■ Adhésion au régime d'assurance collective d'un partenaire pour permettre à celui qui est sans régime de bénéficier du régime public d'assurance-médicaments. 	3 ans
Les régimes d'assistance sociale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aide financière pour l'un ou l'autre des conjoints dans le besoin que ce soit pour l'aide sociale, l'aide juridique ou l'aide aux études, l'attribution de logements à loyer modique et l'aide financière pour un enfant en service de garde. ■ En quelque sorte l'obligation d'assistance et de secours qui existe déjà dans le mariage. 	1 an
La fiscalité du Québec	<ul style="list-style-type: none"> ■ Transfert de crédits d'impôt que le conjoint n'utilise pas; ■ Contribution au REER du conjoint; ■ Biens transmis au décès; ■ Règles d'attribution; ■ Taxe de vente du Québec (immobilier); ■ Taxe de bienvenue. 	1 an
Les lois concernant les régimes de retraite et les normes du travail	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les normes du travail; ■ Les lois sur les régimes de retraite; ■ Le défaut d'effectuer la modification à la définition de « conjoint » dans nos régimes de retraite privés pourrait nous exposer à des poursuites pour cause de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. 	1 an

1

2

3

4

5

6

7

8

9